

Conseil étudiant de programme



Tu aimerais prendre une plus grande place au Cégep, faire de nouvelles expériences, acquérir de nouvelles compétences? Deviens membre du conseil étudiant de ton programme!

Qu'est-ce qu'un conseil étudiant de programme?

C'est le regroupement des représentantes et représentants élus par les groupes d'étudiantes et d'étudiants de 1^{re}, 2^e et 3^e années dans un programme au Cégep de Rimouski. Chaque programme possède un conseil, qu'il soit de formation préuniversitaire ou technique.

Pourquoi un conseil?

- Pour faciliter la réalisation de projets (bal des finissants, voyage industriel, activité de fin d'année, etc.)
- Pour exprimer les besoins et transmettre les avis de son groupe.
- Pour utiliser davantage les ressources de son association étudiante.
- Pour assurer aux étudiantes et aux étudiants l'accès à des programmes de subventions (ex. : le Fonds pour le financement des conseils étudiants des programmes).

Formation d'un conseil de programme : 3 étapes faciles!

1. Rencontrer l'animateur communautaire.
2. Faire une réunion avec l'ensemble des étudiantes et étudiants du programme afin d'élire une personne à la présidence, au secrétariat et à la trésorerie.
3. Vous devez avoir un minimum d'une représentante ou d'un représentant par niveau; il n'y a pas de maximum.
4. Remettre un rapport d'élection à l'animateur communautaire.

Pour information

Élisa Ouellet

Animatrice communautaire

Local D-107

Tél. : 418 723-1880, poste 2184

Courriel : animation.communautaire@cegep-rimouski.qc.ca